

Lausanne, le 7 octobre 2025

Communiqué de presse Uniterre

Renouvellement inconditionnel de la force obligatoire de l'Interprofession Lait par l'OFAG : une honte !

Lors de son Assemblée générale du 2 mai 2025, l'Interprofession Lait (IP Lait) a décidé, à l'unanimité, de demander à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) le renouvellement de la force obligatoire pour le contrat-type, la segmentation et les prix indicatifs. Cette demande a été transmise le 1er juillet, puis publiée le 14 août 2025 dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi que sur le site de l'OFAG¹.

Hormis une brève quasi invisible publiée par le journal *Agri* le 15 août, rien n'a véritablement circulé dans l'espace public. Les organisations agricoles disposaient d'un délai d'un mois, jusqu'au 15 septembre 2025, pour réagir. Mais cela s'est fait dans le silence le plus complet, empêchant tout débat public.

Ce qui nous choque :

- **Une décision prise en catimini** : Une décision d'ouverture et d'examen d'une demande d'octroi d'une force obligatoire doit être communiqué aux organisations agricoles ! La démarche telle qu'elle a été entreprise est opaque et antidémocratique.
- **Des conditions balayées** : Le 16 mai nous avons rencontré l'OFAG et nous avons présenté les conditions indispensables au renouvellement de la force obligatoire de l'IP Lait:
 - l'introduction d'un prix plancher basé sur les coûts de production pour le segment A,
 - un contrat type précisant volumes et prix sur au moins trois mois,
 - une représentation équitable des producteurs au sein de l'IP Lait (50%),
 - un mécanisme de désignation démocratique de leurs représentants,
 - l'interdiction des doubles casquettes.

L'OFAG a reconnu les problèmes du marché laitier, mais malgré cela, nous constatons aujourd'hui un renouvellement sans aucune condition !

- **Le Parlement ignoré** : en 2019 et 2020, les deux chambres ont adopté une motion visant à améliorer les termes du contrat-type de l'interprofession, notamment en rendant volontaire l'approvisionnement en lait bon marché du segment B. L'IP Lait n'a jamais respecté cette décision, et l'OFAG cautionne aujourd'hui cet irrespect en renouvelant la force obligatoire. Rappelons que nous avons manifesté à Berne en 2021 avec Big-M et BBK pour dénoncer cette situation².

Le marché laitier suisse souffre de problèmes structurels chroniques illustré par le retour du lait segment C pour cette fin d'année 2025. Malgré les mises en garde répétées d'organisations comme Big-M, BBK, BZS et Uniterre, ainsi que les décisions du Parlement, l'OFAG ferme les yeux ! Et en attendant, la Suisse continue de perdre d'années en années beaucoup trop de producteur.trices de lait ...

Nous appelons donc Mr Parmelin, conseiller fédéral responsable du Département et l'OFAG à revenir immédiatement sur cette décision et à suspendre l'octroi de la force obligatoire tant que l'IP-Lait n'est pas en état d'assurer une représentation équilibrée et juste de la filière !

Contacts :

Rudi Berli, 078 707 78 83, r.berli@uniterre.ch

Berthe Darras, 079 904 63 74, b.darras@uniterre.ch

¹ <https://www.blw.admin.ch/fr/newsb/gTOI9iL4FPGw>

² <https://uniterre.ch/fr/communiquede-presse-commun-linterprofession-du-lait-ip-lait-se-moque-du-parlement/?hilite=lait>